



## DÉCLARATION LIMINAIRE

CHS-CT DU 20/10/2022

---

Monsieur le Président,

Les agents vivent dans un contexte anxiogène à bien des égards, notamment au regard de la situation internationale que nous ne pouvons ignorer, même si notre dépendance économique vis-à-vis de l'Ukraine n'avait pas été évaluée à sa juste valeur.

Comme toujours dans ce genre de conflits, certains « profiteurs » de guerre n'hésitent pas à spéculer sur le dos des citoyens, en allant par exemple jusqu'à octroyer quelques centimes d'euros de réduction sur le litre d'essence pour mieux se dédouaner des superprofits engrangés

**Nous sommes donc, paraît-il, rentrés dans l'ère de la sobriété après une période d'insouciance et d'abondance.**

**L'insouciance n'a-t-elle pas été d'octroyer depuis des années des milliards d'euros aux entreprises sans aucune contrepartie, 124 milliards selon un ancien ministre ?**

**Quant à l'abondance, force est de constater que des millions de nos concitoyens ne l'ont pas vécue au quotidien, s'ils l'ont seulement connue un jour.**

C'est dans ce contexte très difficile, que le gouvernement s'apprête à engager une nouvelle réforme des retraites. Le nouveau dialogue social a fait long feu et le délai généreusement accordé ne changera rien aux positions de Force Ouvrière sur le sujet.

Rien ne justifie cette réforme des retraites, in fine « autofinancée » par les salariés eux-mêmes et certainement pas le détournement de leurs cotisations sociales vers des dépenses de l'État, trop longtemps retardées dans la santé, l'éducation ou encore la sécurité. Cela a un nom, la captation du salaire différé !

Au-delà, il est toujours surprenant d'imposer une réforme s'appuyant sur des projections des cinquante prochaines années alors qu'on est bien souvent dans l'incapacité de prévoir le taux de croissance de l'année suivante.

**Notre ministère, taxé d'exemplarité depuis de si nombreuses années, devient au moment de la présentation de ce PLF une exception en étant le seul à perdre des effectifs. Rappelons que nous faisons partie des indispensables pendant le confinement.**

Certes, votre présentation d'avoir divisé par 4 ces suppressions pourrait paraître un moindre mal par rapport au passé, mais quand 546 suppressions d'emplois viennent se cumuler aux 30 000 subies depuis 2010, dont 10 000 rien que pour les cinq dernières années, vous pouvez comprendre que les agents aient une appréciation beaucoup moins favorable de la situation.

Ces suppressions, dont la quasi-intégralité est concentrée sur la plus importante des directions de Bercy en terme d'emplois, est en contradiction avec les discours appelant à renforcer la lutte contre les

fraudes fiscales et économiques. L'argument de la suppression de la taxe d'habitation et de la redevance audiovisuelle ne saurait les justifier.

D'ailleurs, la poursuite des réformes dans cette direction renforce le sentiment d'abandon du service public de proximité par les citoyens. Ce n'est certainement pas les « maisons d'intérim » de service public qui répondront à leurs besoins.

A la Douane, la nouvelle planification du transfert des taxes à la DGFIP ne constitue qu'un report d'application, même si une certaine inflexion sur certains points majeurs de cette réforme a été notée. Il est fort dommage d'avoir perdu trois ans et mis sous tension les services de cette direction alors que les syndicats avaient pointé dès l'origine les incohérences de cette réforme.

Une tension qui a rejailli à l'annonce de la décision du Conseil Constitutionnel remettant en question la légitimité de l'article 60 du code des douanes.

L'année de sursis accordée doit permettre de sécuriser la base juridique des contrôles douaniers.

Le Projet de Loi des Finances mentionne un effort sur les crédits informatiques à la DGFIP. Il était plus que temps, vu le lourd passif qui pèse sur ces moyens. Malgré tout, au niveau global, les crédits octroyés sont loin de compenser l'inflation, non pas estimée, mais effective.

Le professionnalisme des agents dans l'exercice de leurs missions et encore plus pendant la crise sanitaire a été largement reconnu.

**Mais une fois ces discours prononcés où sont les actes ? Les beaux discours n'ont jamais rempli ni un frigo ni un réservoir !**

Les agents réfutent la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice pour solde de tout compte d'autant plus après un gel de près de dix ans. Comme beaucoup d'entreprises, la clause de revoyure doit être activée par le gouvernement !

En outre, face à l'augmentation des prix, la revalorisation des frais de déplacement est indispensable, ainsi que la revalorisation des titres restaurants à 10 euros.

La Fédération FO Finances a demandé un plan exceptionnel de promotions qui permettraient aux agents d'avoir des perspectives de carrière améliorées. Les accords conclus récemment dans certaines directions sont certes une ouverture mais très loin de combler les blocages constatés. Attendre parfois plus de dix ans pour un simple changement de grade, n'est pas acceptable.

Si nous actons favorablement l'harmonisation de l'indemnité mensuelle de technicité et ses modalités de mise en œuvre, nous réitérons notre revendication d'une revalorisation généralisée à hauteur de 150€ net/mois.

Nous devons également alerter sur la nouvelle grille de la catégorie B, à laquelle seule notre fédération des fonctionnaires s'est opposée au Conseil supérieur de la fonction publique. Non seulement elle ne répond pas aux attentes des agents concernés mais pire elle introduit des années de recul pour postuler aux tableaux d'avancement de grade.

**Le rideau tombe aujourd'hui sur cette dernière séance de CHSCT.**

**Les élections professionnelles prochaines vont déterminer la nouvelle représentativité syndicale dans une nouvelle instance, le CSAL .**

**Les élus FO, même privés de leurs collègues Douane et INSEE, siégeront avec toujours la même volonté et la même énergie pour défendre les missions, les emplois, les conditions de travail, les traitements et les carrières et ils exprimeront leurs votes avec comme seule boussole les intérêts matériels et moraux des personnels.**